

MANIFESTE POUR UNE POLITIQUE EN FAVEUR DES PERSONNES HANDICAPÉES INCLUSIVE

Le manifeste a été élaboré dans le cadre du sommet inclusif lors de la 5^e assemblée annuelle de la Conférence des délégués cantonaux aux questions du handicap, le 23 mars 2023 à Zoug.

NOUS DEMANDONS ...

... **une mise en œuvre systématique de la CDPH dans tous les cantons.**

Cela comprend notamment la création de lois cantonales sur l'égalité des personnes handicapées et l'instauration de délégués cantonaux aux questions de l'égalité.

... **l'implication active des personnes handicapées et leur droit inconditionnel à participer aux discussions au sein de la politique cantonale en faveur des personnes handicapées.**

Cela comprend notamment un accès à bas seuil aux informations ainsi que la possibilité de participer activement à l'organisation de la politique et le droit de vote pour toutes les personnes handicapées.

... **une mise en œuvre systématique de l'accessibilité et la suppression de toutes les barrières dans tous les domaines de la vie.**

Cela comprend notamment la levée des obstacles physiques, communicatifs, administratifs, spatiaux et psychiques.

CAR NOUS VOULONS ...

... **organiser notre vie de manière autonome et autodéterminée et participer activement à la vie sociale.**

Cela comprend notamment le libre choix entre les différentes formes de logement et de vie et des offres de conseils et de soutien.

... **être reconnus et acceptés dans notre diversité, sans discrimination en raison de notre handicap.**

Cela comprend notamment un marché du travail inclusif et un système de formation adapté aux besoins individuels.